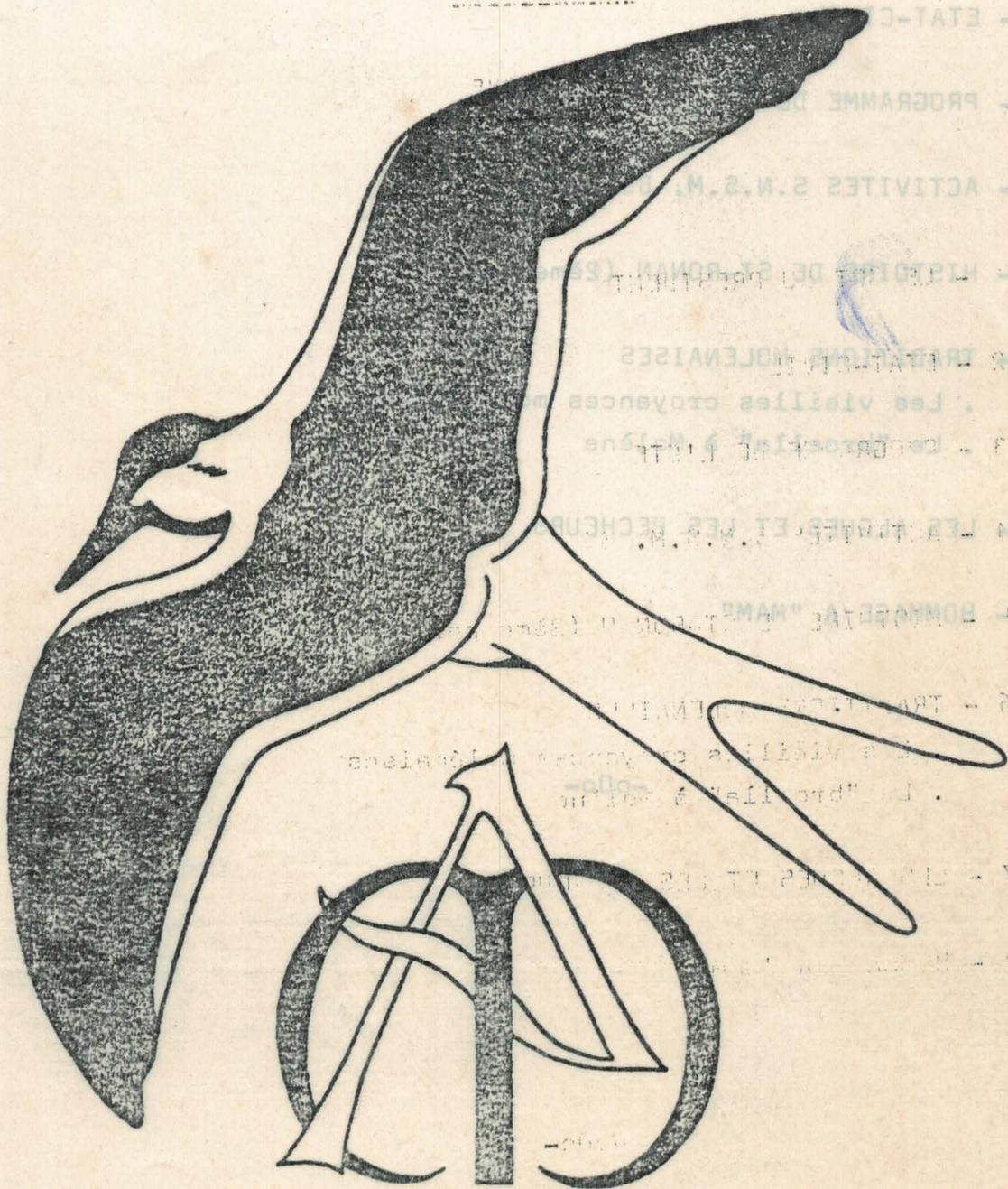


AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

N°

21



SKREO N° 21

JUIN 1985

- 1 - LE MOT DU PRESIDENT
- 2 - ETAT-CIVIL
- 3 - PROGRAMME DE L'ETE
- 4 - ACTIVITES S.N.S.M. 85
- 5 - HISTOIRE DE ST-RONAN (2ème partie)
- 6 - TRADITIONS MOLENAISES
 - . Les vieilles croyances molénaïses
 - . Le "broella" à Molène
- 7 - LES ALGUES ET LES PECHEURS
- 8 - HOMMAGE A "MAM"

-oOo-

- 1 -

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Voici le dernier "SKREO" avant l'été, l'été période magique que tout le monde attend, qui signifie les vacances, les retrouvailles, le beau temps (du moins je l'espère), les coups de soleil, les parties de pêche et le "farniente" ou le petit goémon pour les courageux.

Voilà tout le programme, avec en plus votre participation aux animations de l'Amicale. Le calendrier : l'idée a été de faire des jeux simples qui ne mobilisent pas trop. Il n'y a pas de courses proprement dite, mais l'après-midi du 15 août il y aura des jeux divers nautiques et terrestres et quelques stands qui devraient créer une ambiance de fête.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en parler, afin que nous ayons un après-midi bien garni.

Les amis ouessantins viennent à nouveau nous voir le 29 juillet, et nous allons chez eux le 4 août.

Je vous invite aussi à venir nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu en août ; c'est l'occasion d'être informé du fonctionnement de l'Amicale.

Pour que l'été se passe bien pour tous, veuillez à ne pas prendre de risques inconsidérés en mer. Vous savez, il n'y a plus de sémaphore !

A part cela, je vous souhaite du bon temps et des bonnes vacances à tous, et comme le dit mon ami Robert, appréciez la qualité de la vie à Molène.

A bientôt.

F. LE BOUSSE

P.S. : Le renouvellement des cotisations est à faire en juillet ou en août. Cette année la cotisation est portée à 30 F. par famille.

ETAT-CIVIL

MARIAGES :

- Michel LECORNEY et Nathalie CONSORTI
- Jean-Charles CUILLANDRE et Christine CHARLES
- Claude ROBERT et Véronique KERGOAT
- Gaby BREIT et Marie Pierre LE ROUX
- Ary TAMAS et Annick KRAVEL

Tous nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

NAISSANCES aux foyers de :

- Monsieur et Madame Hubert GUILCHER : Johann
- Monsieur et Madame Yvon SQUIBAN : Kevin
- Monsieur et Madame Philippe CLOITRE : Morgane
- Monsieur et Madame Alain COTTEZ : Charlotte et Adrien
(Dominique BENECH)

Tous nos meilleurs voeux et sincères félicitations.

DECES :

- René BALCON - 49 ans - IVRY
- Aline LE BOITE - 59 ans - LE CONQUET
- Mme GUIVARC'H - 73 ans - BREST
(Belle-mère de Gilbert CUILLANDRE)
- Alexis COTTEN - 80 ans - PARIS
- Augustine GOACHET (Mam) - 84 ans - MOLENE
- M. PILVEN - LE CONQUET - 80 ans
(père de Noël PILVEN)
- Yvon LEZOUALCH - 46 ans - BREST
- Jean LE BOUSSE - 79 ans - BREST

Toutes nos sincères condoléances.

PROGRAMME DE L'ETE

Voici, dans l'ordre chronologique, les manifestations (pacifiques) de cet été :

- 13 juillet : Bal populaire de la fête nationale et feu d'artifice.
Responsables : Lionel MASSON, Marcel PERROT et Daniel GOARANT.
- 21 juillet : Concours de pétanque (coupe).
Responsables : Marcel et stéphane MASSON.
- 27 juillet : Concours de pêche.
Responsables : Fanfan LE BOUSSE et Charles KERMAREC.
- 28 juillet : Concours de ping-pong (coupe).
Responsable : Jean ABILY.
- 29 juillet : Pétanque contre les ouessantins.

- 4 août : Tournoi de foot de l'Amicale avec 7 équipes du continent :

- Légion St-Pierre
- F.C. Lampaul
- Peinture Navale
- A.S. Le Conquet
- E.S. Portsall-Kersaint
- A.S. Landéda
- A.S. Electric-Flux

A cette occasion, nous lançons un concours de pronostics, doté de prix de valeur :

- 1) 1 poste de télévision portable N.et B.
- 2) 1 radio-réveil
- 3) nombreux autres lots

Réservez bon accueil à nos pronostics, placez en autour de vous, vous aiderez le sport tout en ayant des chances de loterie.

Nous rappelons que l'an dernier le trophée a été gagné par la Légion St-Pierre.

Responsables : Louis SQUIBAN, René MASSON.
Bar : Fanfan LE BOUSSE.

- 11 août : Loto.
Responsables : Gilbert CUIILLANDRE, Nicole BONNEFOY, Yvette MASSON.

.../...

- 15 août : Jeux et stands sur le port. Jeux nautiques et terrestres.
Responsables : Lionel MASSON, Gilbert CUILLANDRE, assistés de Louis SQUIBAN et René MASSON.
- 17 et 18 août : Ping-pong.
Responsables : Jean ABILY et Roger SIMON.
- 24 août : Concours de pêche.
Responsable : Fanfan LE BOUSSE et sa V.H.F.
- 25 août : Concours de galoche (coupe).

Tout ce programme peut être réussi si vous participez et donnez un coup de main pour les préparatifs.

Dernière heure : Modification du programme suite à un impératif de date, le match de foot à OUESSANT aurait lieu le 28 juillet, nous ferons le maximum pour envoyer une équipe.

PIQUE-NIQUE DU 9 JUIN - LOGUIVY-BREHAT

Les Côtes-du-Nord ont attiré la foule des amicalistes ; en effet, il fallut trois cars pour les cent quarante participants.

Malgré le temps maussade et menaçant, l'ambiance des cars était chaude, la palme revient sans conteste à celui de St-Pierre bien garni en chanteurs et chanteuses.

Les trois cars ont navigué en convoi ; halte à TREGUIER pour se dégourdir les jambes et constater que le beau temps serait avec nous, et se dire bonjour, des baisers tout plein... et saluer nos amis fidèles d'Ouessant et Plounéventer.

Nous avons fait du rase-muraille pour arriver à LOGUIVY dans une très jolie crique. Ensuite, après manger, embarquement pour BREHAT où en dix minutes d'un parcours où chaque caillou est balisé nous sommes arrivés à Port-Clos. L'accostage y est possible en toute marée.

Le contraste avec les îles de la pointe du Finistère est partout : des rochers roses découpés à la place du granit, des arbres de toutes essences à profusion, des fleurs, un relief vallonné, l'ensemble dégagant une impression indécise : sommes-nous sur une île ?

L'isolement n'y est pas, d'autant plus que dimanche il y avait afflux de visiteurs.

Les plages et les criques sont méticuleusement propres et vierges de tout rejet (sauf un endroit destiné à cet effet).

Séjour agréable et instructif sans nul doute, mais un certain nombre pensait peut-être avec chauvinisme que Molène faisait plus îlienne que Bréhat, ce bouquet de verdure et de fleurs posé près du continent, alors que Molène, bien que plus dénudée, rayonne au large.

Chaque île a sa personnalité, et c'est très bien ainsi, mais il y a des leçons à prendre partout.

Ceux qui étaient restés à terre ont eu le temps de visiter PAIMPOL et sa falaise !!!

Rendez-vous est pris pour l'an prochain, les idées ne manquent pas : Golfe du Morbihan ? Mont-St-Michel ? ou ailleurs ?

Mais le plus beau du voyage est encore celui qui aboutit à la rencontre de la cordialité et de l'amitié entre nous tous.

René MASSON.

UNE RARE PERFORMANCE

Nous avons plaisir à souligner le résultat de Bruno CALLAC qui s'est payé le luxe de raffler les premiers prix de toutes les matières à l'examen de sortie de l'E.A.M. de l'ABER-WRAC'H.

Toutes nos félicitations pour cette belle réussite.

ACTIVITES DE LA S.N.S.M.

Le "JEAN CHARCOT II" est sorti quatre fois en 1985 :

- Le 9 mars pour reconduire au Conquet le Docteur COQUART venu sur l'île pour visiter les malades et n'ayant pu, en raison de leur nombre, reprendre le bateau du S.M.D. Il terminait ses visites à 20 H 30, et mettait à jour tous les dossiers médicaux en travaillant jusqu'à minuit avec Danièle RICHARD, infirmière de l'île. A 9 H. le "JEAN CHARCOT II" débarquait le Docteur COQUART au Conquet.

- Le 16 mars : sortie pour porter secours au cargo "BARBARA LEONAR" dont la cargaison avait ripé, et qui avait une gîte importante. Le "JEAN CHARCOT II" devait faire demi-tour ayant une importante voie d'eau par le panneau machine (réparation exécutée à Molène une heure plus tard). Les canots de Ouessant, Sein et du Conquet étaient également sortis.

- Le 31 mars : sortie pour porter secours au chalutier concarnois "KORRIG", dont le message de détresse indiquait "on a talonné, on coule". En réalité, le chalutier avait abordé un cargo, et n'ayant que quelques tôles froissées, pouvait poursuivre sa route. Un quart d'heure après son lancement, le "JEAN-CHARCOT II" recevait l'ordre de rentrer à sa base.

- Le 9 avril : sortie de nuit pour rechercher "L'ARMEN" avec à bord COQUET et Daniel PERHIRIN. Le canot avait son moteur en panne. Le canot ayant un mât métallique était rapidement repéré par le radar du "JEAN CHARCOT II". "L'ARMEN" qui se trouvait dans les parages de Colvine était remorqué au port de Molène.

VISITE DU SEMAPHORE :

Comme l'an passé, la visite du sémaphore aura lieu chaque jour de 11 H. à 12 H 30, ou sur rendez-vous à d'autres heures. Le canot peut également être visité.

VENTE DE MATERIEL DE PROPAGANDE :

Tee-shirt, casquettes, foulards, coupe-vent, cartes postales du "JEAN CHARCOT", cravattes, porte-clef, bob, maquettes, cendriers, plateaux, maquettes de canot, torchons seront mis en vente durant les heures d'ouverture du sémaphore (ou sur demande à Louis LACAZE ou Marie-France SQUIBAN).

LES ANNALES DU SAUVETAGE :

Un numéro exceptionnel SPECIAL ILE MOLENE, que chacun lira chez lui et gardera est en vente au prix de 16 F. à la poste, au sémaphore et chez Denise (Tabac). Il peut être expédié aux demandeurs adressant un chèque de 16 F + 6,50 F (frais d'envoi), soit 22 F.50 (chèque à adresser à la S.N.S.M. Station de l'île Molène - CCP RENNES 1 107 35 L.)

EMBAUCHE D'UN "TUC"

La station de sauvetage de Molène s'est fait un devoir d'embaucher un TUC afin d'occuper un jeune demandeur d'emploi. Il s'agit de Stéphane MASSON qui s'occupe de l'entretien du canot et du sémaphore. Nous lui souhaitons un séjour le plus court possible chez nous en attendant d'avoir trouvé un emploi stable.

HISTOIRE DE SAINT-RONAN (2ème partie)

Comme il se doutait qu'on allait venir chercher le corps d'un homme aussi saint, il voulut se dépêcher de prélever sa part de reliques, coupa le bras droit de Ronan et l'emporta chez lui. Le lendemain, à son réveil, il voit près de lui son propre bras séparé de son corps, et il souffre horriblement. Sur le conseil de son entourage, il revient près de Ronan pour lui restituer son bien. Tandis que l'on priait, le paysan s'endormit, et son propre bras revint prendre sa place, sans qu'aucune trace demeurât. Ce lieu où mourut Ronan s'appela SAINT-RONAN jusqu'au XVIIe siècle ; et on en fait toujours le pardon : "C'est un angevin, Mgr André Le Porc de la Porte, évêque de ST-BRIEUC de 1620 à 1632, qui ordonna au recteur de changer le nom breton de Saint-Ronan en celui plus français à ses yeux de Saint-René". Cette trêve d'Hillion devint paroisse en 1875.

Une compétition s'élevait pour savoir qui détiendrait le corps de Ronan. Faute de solution satisfaisante pour tous, on résolut de le déposer sur un chariot, attelé de deux boeufs, et de les laisser aller. Ils partirent vers l'Ouest, "suivis d'une foule de fidèles, jusqu'au moment où, arrivés au lieu dit "Toul-Balen", près de la forêt de Névet, ils refusèrent d'avancer". GRANDLON fit donc de ce domaine pour honorer la dépouille de Ronan. Les boeufs reprirent leur marche. Kéban est là, toute proche ; de fureur, elle brisa la corne d'un boeuf ; elle n'a pas achevé ses injures qu'elle est engloutie et brûlée de flammes. Au sommet de la montagne, la corne se détache complètement. Et, dans cet oratoire de l'ermite, le corps de Ronan resta exposé à la vénération des fidèles.

L'année de la mort est restée inconnue ; mais sa fête se célèbre au 1er juin. Une partie des reliques, sauvée des Normands, a pu être recueillie à la Cathédrale de Quimper. Dans l'église paroissiale de Locronan, un tombeau en granit et une cloche antique, analogue à celle de St-Pol, rappelle aux fidèles le souvenir de l'ermite.

Depuis des siècles, les bretons y ont conservé une coutume traditionnelle pour vénérer Ronan : la Troménie : "Tro-Minihy", le tour du Minihiy, le tour du domaine de Minihiy, monastère jouissant du droit d'asile. Ronan le parcourait chaque semaine. Alors, tous les six ans, au cours de la Grande Troménie, la procession, précédée de tambours, les deuxième et troisième dimanche de juillet, refait le parcours jalonné d'une quarantaine d'oratoires provisoires traditionnels, avec offrandes et haltes à une douzaine d'entre eux.

Tout au long de la route, prières et cantiques, cantiques qui, sans inconvénient, peuvent avoir trente couplets, en breton évidemment, racontant en détail la vie de Ronan.

La longue prédication du pardon se fait au haut de la montagne et permet à chacun de se reposer un peu... Aux années d'intervalles, on se contente de la "Petite Troménie", au parcours plus réduit.

Plozévet, Briec, Plestin, Persquen honorent aussi St Ronan ; mais nombre d'érudits pensent qu'il s'agit d'un Ronan plus tardif, encore qu'il ne soit pas nécessaire qu'un saint ait vécu là où on le vénère. La dévotion a pu y être créée bien après pour diverses raisons. Mais, à Plozévet, il y a un tombeau. C'est là le "hic" ! ...

LES VIEILLES CROYANCES MOLENAISES

Suite à son voyage de 1910, Charles LE GOFFIC publia un second article sur Molène, ses croyances et ce qu'il appelle le "folk-lore surtout maritime" de Molène.

Il évoque tout d'abord le puits de Saint-Ronan. "Carré, avec deux margelles très basses et un muret à hauteur d'appui, il n'a rien d'artistique, si l'antiquité en est fort vénérable. On dit que l'ermite, après avoir évangélisé l'archipel, et au moment de regagner la "grande terre", voulut laisser un "souvenir" aux molénais. Il leur demanda donc ce qui leur ferait le plus plaisir et, tout d'une voix, ils répondirent que c'était de l'eau douce. Sur quoi, Ronan frappa le sable de son bâton : une source en jaillit, qu'on dégagea et qui ne tarit jamais, fût-ce au plus fort de la canicule. Mais l'eau, surtout dans les grandes marées, en a un goût légèrement saumâtre : le puits est trop près du rivage. Malgré tout, nombre de gens la préfèrent à l'eau des citernes publiques. Dernière particularité de ce puits mystérieux : qui choit dedans n'a pas à craindre qu'il lui arrive comme à l'astrologue de la fable. Des femmes qui, à la mode biblique, se tiennent là avec leurs cruches, me confirment qu'elles y ont vu tomber maints enfants et qu'on les en retirait toujours sains et saufs."

Ce sont ensuite les diverses légendes qui couraient encore en 1910 : "On croit encore, fort peu, chez les bonnes gens, aux lutins, korriqaned et viltansou, qui dansent sur les tertres de l'île, veillent sur les trésors cachés et sont cependant tenus de les étaler à l'air libre une fois l'an, pendant l'évangile des Rameaux. Un de ces trésors dormirait juxta le patis communal du Teven, entre le Croix des Naufragés et la maison du Syndic, sous une pierre assez haute qui semble avoir porté certains signes cabalistiques et qu'on appelle "la pierre aux pirates".

"On croit également à Molène - et d'une foi moins vacillante - au bag-noz ou bateau de nuit, ... avec sa cargaison d'âmes pour les traduire au tribunal du juge des morts". Mais, chose curieuse, et peut-être unique dans les annales du folk-lore, la rencontre du bag-noz, loin de porter malheur, passe à Molène pour

un excellent présage." "Sur la Lédennès, à mer haute, quand les "pigouilliers" ont plié bagage, on voit quelquefois une morgane, les crins au vent, qui se regarde dans un miroir".

"Traou-fall, nom générique donné par les molénais aux revenants, aux garous, aux poules noires, aux maisons hantées et principalement à des coups de vents diaboliques qui enlèvent les gens et les transportent en un clin d'oeil sur le continent ou dans les îles voisines".

"Les barques cependant ne prennent jamais la mer le vendredi saint, par déférence religieuse et pour s'associer au deuil de la chrétienté, ni la veille de la Toussaint, par crainte du "coup de vent des morts". L'espèce d'obsession funèbre, de hantise de l'invisible que j'avais observée chez les gens de Sein, ne semble pas peser si unanimement sur ces îliens-ci, ou bien n'a-t-elle pas le même caractère oppressant".

Tout ceci semble bien loin en 1985, mais les "viltansou" et les "traou-fall" n'ont pas été oubliés, même s'ils font maintenant rire...

- La Bretagne Touristique - Revue mensuelle n° 21 du 15 décembre 1923. "Une excursion à Molène", article de Charles LE GOFFIC, pages 270 et 271. (Un exemplaire fourni par Soeur Marie MASSON. Collection complète aux Archives Départementales des Côtes-du-Nord).

CEREMONIE DE BROELLA A MOLENE

Si tous les molénais connaissent la coutume funéraire ouessantine, la "proella" (nom latin : pour cette âme...) décrite par Anatole LE BRAZ dans sa légende de la Mort", peu savent qu'un des leurs, Joseph CUILLANDRE, a décrit cette cérémonie à Molène.

Contestant le mot même, qu'il écrit "broella" ("rapatriement", nom breton d'une cérémonie bretonne, ancienne et païenne), il raconte le "broella" de son oncle, qui faillit être le sien, puisqu'il avait demandé d'aller en mer ce soir-là.

Pas de lamentations spectaculaires, pas de petites croix de cire, mais beaucoup de dignité dans cette tradition qui doit permettre à l'âme des noyés de retrouver leur coin de terre ancestral.

"La dernière fois qu'il m'a été donné d'assister à un enterrement fictif", ce fut en 1906 à Molène. Dans la nuit du 1er octobre, par une violente tempête de sud-ouest coïncidant avec la grande marée d'équinoxe, un bateau-pilote de l'île, monté par quatre hommes, s'était perdu corps et biens sur les rochers de la "Jument", croit-on, à l'entrée du Fromveur.

On attendit vainement plusieurs jours le retour des marins. Enfin, la découverte dans une grève de quelques débris de bateau, lamentablement hâchés par le ressac contre les rochers, ne permirent plus de garder aucun espoir.

Alors, on se prépara à accomplir les rites traditionnels du "broella". La veillée funèbre pour tout l'équipage disparu se fit dans la maison du patron-pilote, Ambroise COQUET. Dans la plus grande pièce et la plus spacieuse, la table est couverte d'un grand drap de toile blanche qui figure le linceul, et le haut-bout est encadré par de longs rideaux tombants ; sur la table est étendue une croix apportée de l'église, et qu'entourent deux cierges allumés. Au pied de la croix, les photographies des disparus. Puis au bas-bout de la table, une assiette blanche où un rameau de buis trempe dans de l'eau bénite.

Autour de la "chapelle blanche", assises sur des bancs-coffres, se tiennent les veuves et les mères des noyés, revêtues de leurs amples mantes de deuil dont le large capuchon leur voile entièrement la tête et le visage. La maison s'emplit de parents, d'amis, de la foule des îliens : en entrant, on salue de la tête, silencieusement, les vivants qui sont là, et avec le rameau de buis on asperge d'eau bénite, sur le linceul, l'ombre des morts qui est là, elle aussi, attendant l'apaisement.

Et la veillée funèbre commence ; elle durera toute la nuit. Une femme âgée et vénérée de tous, "la prieuse des morts", se met à genoux face à la croix, puis, d'une voix lente, sur un ton de mélodie, récite pour chaque disparu nommément une prière bretonne, suivie d'un De Profundis, et l'assistance, grave et recueillie, donne les répons.

Avec les âmes de ceux dont le "broella" se célèbre aujourd'hui, ce sont ensuite les âmes, toutes les âmes, amies ou inconnues, des disparus en mer qui sont évoquées par la "prieuse" et conviées à prendre part à la vertu des prières. Une dernière supplication pour garder des dangers de la "mer grande" (ar mor braz) les marins présents, et c'est le silence, un silence profond, impressionnant, rompu seulement par un sanglot sous les capes noires, par un soupir long et douloureux, ou un appel déchirant aux morts ; dehors, cependant, la mer chante doucement au clair de lune ...

Puis, sans mot dire, gravement comme ils étaient venus, le flot des assistants s'écoule, remplacé aussitôt par un autre flot de nouveaux venus, car toutes les familles de l'île considèrent comme un devoir sacré de déléguer un ou deux membres pour participer à la veillée funèbre.

Le lendemain matin, à la suite de la croix mortuaire, mais sans prêtre, le convoi des veuves, des mères, des amis, se rendit à l'église. C'était un dimanche. Après la grand'messe, un catafalque fût dressé, comme pour les enterrements ordinaires, au bas du chœur, et un service fût célébré. Et ce fût tout. Pour rappeler le souvenir des disparus, plus rien désormais que leur nom évoqué au prône, le dimanche".

- Extrait de "A propos de la "Légende de la Mort", 1922, article de Joseph CUIILLANDRE, professeur au Lycée de QUIMPER, publié dans les "Annales de Bretagne" - N° 35 (1921-1923), pages 627 à 650 - (Recherches aux Archives Départementales des Côtes-du-Nord par Pier-rick EVEN).

- Rappel du Sreo n° 12 :
Ambroise-Marie COQUET, né à Molène le 4 février 1873, de Jean-Marie et de Marie-René MAO. Nommé pilote le 2 juin 1906. Patron des navires "Ste Anne d'Auray" et de "Reine Isabelle". Disparu lors du naufrage de la "Reine Isabelle" dans la nuit du 1er au 2 octobre 1906 à Quessant...

ASSOCIATION DES PECHEURS PROFESSIONNELS
DE L'ARCHIPEL DE MOLENE (A.P.P.A.M)

Fin mars 1985 a vu la naissance de l'Association (loi de 1901) des pêcheurs professionnels de l'Archipel de Molène (APPAM). Cette association, créée à l'initiative des pêcheurs professionnels de Molène et ports de la côte de Portsall au Conquet, s'est donné pour but d'agir pour préserver le potentiel naturel et économique du milieu marin de l'Archipel de Molène s'étendant du Conquet à l'île d'Ouessant.

Les pêcheurs s'inquiètent de l'intention des industriels des algues d'exploiter par dragage intensif une nouvelle sorte d'algue : l'hyperborea, jusqu'à une profondeur de 20 mètres et plus. Cette zone d'exploitation couvre tout l'archipel de Molène à l'intérieur du parc d'Armorique. Le dragage de ces nouvelles algues par des moyens puissants (dragues de 400 kilos) dévasterait les fonds marins d'une manière durable en provoquant de profonds bouleversements du milieu de reproduction habituel des poissons et crustacés de l'archipel. Les déclarations de plongeurs témoignent de la nocivité du système d'arrachage des algues.

Devant le secret qui couvre tout ce projet, et les réponses ambiguës du comité des algues et du comité local des pêches, les pêcheurs s'élèvent contre toute nouvelle exploitation d'algues autres que le "thali" actuellement récolté par des fonds de 2 à 5 mètres. Nous ne pouvons que nous féliciter de la réaction de la population maritime de Molène devant ces projets qui ignorent délibérément l'intérêt du développement de la pêche dans l'archipel. Le danger est sérieux pour la vie économique de l'île de Molène si les usiniers réalisent leurs intentions. D'une part, les habitants de Molène ne bénéficieraient pas des ressources exploitées au voisinage immédiat de leur commune et, d'autre part, la flotille de pêche déjà trop réduite opérant à partir de Molène serait sérieusement menacée. Plusieurs jeunes de l'île, actuellement à l'école de pêche d'Audierne, souhaitent pratiquer leur métier au pays.

Il est bon que toute les personnes s'intéressant à la vie de l'archipel soient sensibilisées à ce problème. L'association des pêcheurs a donc décidé d'élargir le champ de ses adhérents et demande aux personnes motivées par ce problème des algues de bien vouloir se joindre à eux pour une meilleure défense des ressources de l'archipel (pêche, tourisme, etc...).

Ses représentants à Molène sont Mr Milo MASSON et Mr Jo SQUIBAN, pêcheurs professionnels, membres du bureau de l'association et amicalistes. Les adhésions des membres sympathisants sont reçues à Molène par Milo MASSON, patron du "Tad Mildiz" (cotisation 50 F.)

Le Vice-Président de l'Amicale
Charles KERMAREC

KENAVO MAM,

Ton départ, Mam, ne laisse personne indifférent,
Car avec toi s'en va toute une époque, un temps.
Tu avais de l'îlienne l'âme bien née,
Nombreux à ta dernière demeure nous t'avons accompagné.
Toujours d'égale humeur, à chacun tu causais,
Te cotoyer fut un plaisir sans cesse renouvelé.
Le "piguel" dans une main, le cageot sous le bras,
Tu t'en allais "turier" d'un bon et leste pas.
Le vent, la pluie, le "gourlan", les embruns,
Tu en as fait ta vie, c'était ton destin.
Ton fichu délavé, ton sarrau rapiécé,
Est une image qui n'pourra s'effacer.
Peu de molémaïs connaissaient ton prénom,
Pour tous tu étais "Mam", quel bien joli surnom.
Le Continent, le "Vapeur", très peu tu les as empruntés,
Seule, pour toi, ta petite île comptait.

A présent, jamais plus l'on te reverra,
Car comme le dit un cantique : "TREMEN RA PEB TRA"
Sache, malgré tout, que nous ne t'oublierons jamais,
Chez nous, tu sais, l'on ne meurt jamais tout à fait.

PATRICK CREAC'H